

Logix®

La solution technico-économique pour le désherbage des colzas

Logix® - de la souplesse dans le positionnement

Logix® est l'association du dmta-p et du métazachlore.

Il vous permet de désherber votre colza dès la pré-levée. Il est également utilisable en post-précoce du colza, au stade rayonnant (70% des pieds au stade cotylédons - 1 feuille).

Logix® - la solution flore classique

Logix® est efficace sur de très nombreuses dicotylédones couramment rencontrées dans les colzas comme la capselle, le coquelicot, la matricaire, les véroniques et sur des adventices estivales comme la morelle, les chénopodes.

Logix® 2,5 l/ha

Matricaire	Laiteron	Capselle	Lamier	Coquelicot	Ray Grass	Vulpin	Barbarée intermédiaire
■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■

Efficacité : ■■■■■ 95 - 100% ■■■■ 85 - 95% ■■■ 70 - 85% ■■ 50 - 70% ■ 0 - 50%

Logix® - la solution géraniums

Les géraniums sont particulièrement préjudiciables à la culture et font partie des adventices les plus présentes et les plus difficiles à détruire. Logix® s'impose comme le nouveau standard en matière de lutte contre ces adventices.

Napropamide 1,5 l/ha suivi de Logix® 2,5 l/ha

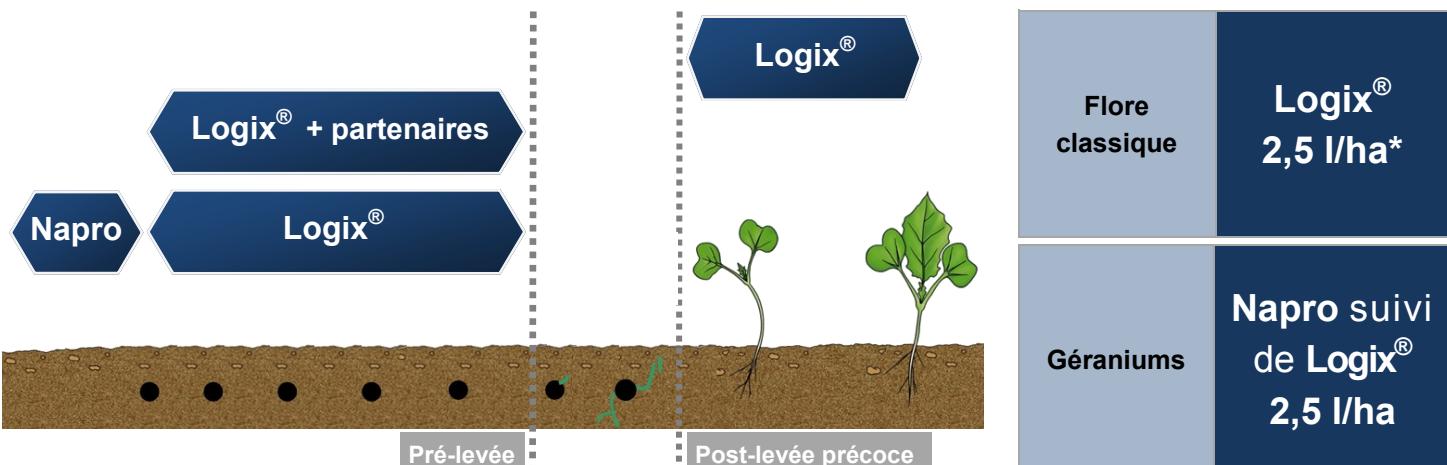
Géranium mou	Géranium disséqué	Géranium à feuille ronde	Géranium à tiges grêles	Géranium colombin
■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■

Efficacité : ■■■■■ 95 - 100% ■■■■ 85 - 95% ■■■ 70 - 85% ■■ 50 - 70% ■ 0 - 50%



Logix® - recommandations

Logix® s'utilise soit en pré-levée soit en post-levée précoce.



*en cas de forte pression, adapter la dose de Logix®

Logix® : Marque déposée BASF. Autorisation de mise en marché n°2090112. Composition : 200 g/l diméthénamide-P + 200 g/l métazachlore. Formulation : EC - concentré émulsionnable.

Classement toxicologique : Danger.

H302 : Nocif en cas d'ingestion. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H332 : Nocif par inhalation. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques. H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Doses et usages autorisés : Colza : toutes adventices. Dose : 3 l/ha. Nombre d'application : 1 application tous les 2 ans. Délai avant récolte : traiter avant le stade 8 feuilles des colzas (BBCH 18). Distance aux points d'eau : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures.

Pour protéger les eaux souterraines ne pas appliquer Logix ou toute autre spécialité contenant du dmtpa-p plus d'une fois tous les 2 ans sur la même parcelle. Respecter pour les cultures entrant dans la rotation un délai de : - 140 jours pour les céréales, - 300 jours pour les autres cultures entre l'application du produit à base de dmtpa-p et l'implantation ou le semis de la culture suivante. En tant que culture de remplacement, ne pas planter de céréale d'hiver et/ou de céréale de printemps si la préparation a été appliquée après le 1er novembre. Ne pas dépasser la dose de 1 000 g de métazachlore sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications.

Recommandations BASF sur colza d'hiver afin de protéger les ressources en eau : Au-delà des aspects réglementaires (détailés aux paragraphes précédents) et du bon respect des Bonnes Pratiques Agricoles, BASF recommande de respecter des conditions particulières d'emploi appliquées à certaines zones. Elles peuvent être précisées par des arrêtés préfectoraux ou par les Comités de pilotage des aires d'alimentation de captage.

Protection utilisateur : Porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des étapes de manipulation, d'application du produit et le nettoyage du pulvérisateur : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial + masque A2P3.

Juin 2016 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 826MCHE0616EST.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.

BASF France SAS – Division Agro, 21 chemin de la Sauvegarde 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr